L’assemblée générale 2018 de La Carpe Terrassonnaise s'est déroulée le 20 janvier 2019. Le président Renaud Morin a remercié Régine Anglard, conseillère départementale, et Isabelle Dupuy, adjointe au maire de Terrasson, pour leur présence, ainsi que les responsables des associations de Terrasson présents et les membres du Bureau et du conseil d’administration. Les bénévoles qui ont participé aux concours, travaux, surveillance… ont notamment été félicité pour leur investissement et leur soutien, au cours des activités qui ont eu lieu durant l'année 2018. Le service technique de la commune de Terrasson, a été aussi remercié pour sa participation à l’entretien courant effectué sur l’étang des Fauries tout le long de l’année.

Le président a présenté un bilan général positif et les prochaines perspectives pour l’année 2019. Il a évoqué les concours de pêches, les lotos, ainsi que les travaux qui ont été entrepris pour améliorer le parking. Le bilan financier présenté par le trésorier est positif pour l'année2018, il été voté à l'unanimité par l'assemblée présente.

Les cartes de pêches ont progressé (+37). L'ouverture de l'étang des Fauries aura lieu le samedi le 2 mars 2019 à 8 heures. Comme tous les ans, un lâcher de 50 kg de truites sera effectué avant l'ouverture. Les tarifs des cartes sont inchangés. En février, 150 kg de gardons et 40 kg de carpes ont été versés dans l'étang, ainsi que 250 brochetons dans la Vézère.

Des moments forts en 2019

Plusieurs alevinages sont prévus pour l'ouverture de la pêche à la truite et pour le concours de pêche à l'Etang le 14 avril ainsi que le concours enfants gratuits qui se déroulera le dimanche 16 juin 2019.

Côté bureau, Renaud Morin a décidé de démissionner de la présidence pour des raisons professionnelles. Il a été remplacé par Jean-Luc Fanthou. Serge Perrot reste secrétaire. La Carpe terrassonnaise recherche des bénévoles pour encadrer les événements de l'année. Tout pêcheur prenant sa carte de pêche à la Carpe Terrassonnaise, aura maintenant l'accès avec un demi-tarif à l'étang des Fauries. L'assemblée générale s'est terminée par le verre du pêcheur.

Article du 2 janvier 2019. L'A.A.P.P.M.A La Carpe Terrassonnaise fait savoir à tous les pêcheurs de Terrasson que l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2018 aura lieu le dimanche 20 janvier 2019 à 10 heures à la Maison des Associations (anciennement, les Ateliers du tabac), rue Eugène Leroy. A l'ordre du jour : bilan moral du président, bilan financier du trésorier, questions diverses et renouvellement du bureau...

Cette année 2019, exceptionnellement, suite à des démissions de certains membres du bureau, il sera procédé à un renouvellement de l'ensemble des membres du bureau et du Conseil d'Administration. Le vote sera effectué à main levée… Les pêcheurs sont attendus nombreux à cette réunion annuelle. Ce vote est en effet très important pour l'avenir de l'AAPPMA La Carpe Terrassonnaise.

Les cartes de pêches 2019 sont arrivées chez les dépositaires suivants : Etablissement Didier Bierne, 114 avenue Charles de Gaulle à Terrasson, et à l'Office de Tourisme, rue Jean Rouby.

Article du 12 avril 2017. Un lâcher de 100 kg de truites. La météo était avec les pêcheurs à l'occasion du concours à la truite de la Carpe terrassonnaise, le 2 avril 2017. Le concours avait débuté comme prévu, à 7 heures à l'Etang des Fauries. Malgré la température fraîche, et le temps légèrement pluvieux, les premiers candidats étaient à l'heure et commençaient à se mettre en place sur leur lieu de pêche. Les organisateurs optimistes se sont particulièrement investis pour recevoir avec convivialité les concourants de tout âge. Le bilan a été positif. Les participants au total étaient de 63 pêcheurs, dont deux Dames et de cinq enfants de moins de 14 ans. La pêche était gratuite l'après-midi pour ceux qui souhaitaient rester sur le site et ils ont pu profiter d'un temps clément pour alimenter leur bourriche de truites supplémentaires. Il a été remarqué une diversité de pêcheurs venant de Cahors, Limoges, Uzerche, Tulle, Brive et aux alentours (St Viance, Brignac, La Bachellerie, Varetz, le Lardin, St Pantaléon, Larche, Cublac, Mansac…). Les organisateurs étaient très satisfaits de ce succès et espèrent faire mieux encore l'an prochain. Le prochain concours gratuit pour enfants de moins 14 ans aura lieu à l'Etang des Fauries le dimanche 11 Juin 2017.

Un lâcher de 100 kg de truites a eu lieu vendredi 14 avril 2017 sur l'Elle, le Brasset et le Guilbon de, spécialement pour les fêtes de Pâques.

Les récompenses du concours ont été remises avec la participation de Régine Anglard, conseillère départementale du canton de Terrasson.

Adultes :

1er : M. Tardy J.Michel de Brive

2eme : M. Delteil Lucas de Mansac

3eme : M. Bonis Michel de Montignac

4eme : M. Mayaudon de Condat

Dames :

1ere Mme Catineau de Brive

2eme Mme Tardy de Brive

Pour les enfants, des médailles, articles de pêche, casquettes et chapeaux (Conseil départemental et Crédit Agricole) ont été distribués.